

FICHE TECHNIQUE N°13

DÉMOLITION COMPLÈTE

Introduction

- La démolition complète ou totale d'un bâtiment est une opération avec une émission importante de poussières
- Les poussières provenant des peintures existantes peuvent néanmoins être considérée comme très minoritaire

Préparation

- Evaluer les risques liés à la démolition
- Mettre en place différentes bennes afin de trier les déchets

EPI et EPC



Equipements de protection individuelle (EPI)

Pas de précautions particulières concernant le plomb

Uniquement pour les travaux liés à la démolition

- Casque de protection type EN 397
-
- Masques jetable FFP3
- Protection auditive



Combinaison jetable avec capuche type 5 (norme EN ISO 13982)



- Gants à résistance mécanique (norme EN 388)



- Chaussures de sécurité type S3

Equipements de protection collective (EPC)

Uniquement pour les travaux liés à la démolition

- Brumisateur
- Pulvérisation d'eau
- Arrosage

Mesures d'hygiène

- Le port d'EPI adéquat à la technique est important
- Trousse de premiers secours équipée et non périmée

Exécution

- Opération à effectuer de préférence par une entreprise spécialisée de démolition
- Pas de traitement au préalable : les supports recouverts de peintures contenant du plomb peuvent être directement démolis et traités comme déchets
- Minimiser la génération des poussières au moyen d'un brumisateur ou par arrosage
- Démolition des murs, cloisons par procédé manuel ou mécanique
- Démolition d'éléments de menuiseries

- Démolition d'éléments de plomberie
- Démolition d'éléments métalliques
- Démolition de canalisation en plomb
- Démolition de radiateurs
- Démolition de pièces sanitaires
- Trier, stocker et évacuer les déchets



Fin de travaux

- Trier, stocker et évacuer les déchets

Élimination des déchets

Types de déchets

- Gravats
- Pierre
- Brique
- Bloc de béton
- Déchets métalliques avec ou sans peinture au plomb

Types de déchets spéciaux

OMoD 17 02 98 : Déchets contenant des substances dangereuses

Catégorie bois à problèmes :

- Bois utilisé à l'extérieur des bâtiments (fenêtres, volets, portes extérieures, etc.)
- Bois utilisé à l'intérieur des bâtiments (portes, planchers, etc.)

En l'absence d'analyses plomb, le bois provenant de l'intérieur des bâtiments est classé par défaut comme bois à problèmes.

Types de déchets dans un bâtiment industriel :

Prendre contact avec le service de géologie, sols et déchets (GESDEC) pour définir les mesures à prendre

Remarque

- Ne pas brûler les éléments couverts de peinture au plomb

Lieux de dépôt (selon GESDEC)

CTDS SA
Route de Verbois 40
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 727 42 22

Serbeco SA
Rue du Pré-Salomon 25
1242 Satigny
Tél. 022 341 15 20

Pour plus de renseignements

SABRA

Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants
Tél. 022 388 80 50
E-mail : chantiers.sabra@etat.ge.ch

GGE

Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil
Tél. 022 817 13 13
Email : info@gge.ch

GPG

Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration de Genève
Tél.: 058 715 32 11
Email : gpg@fer-ge.ch